



- Nos membres
- Nos missions
- Nos objectifs
- Nos Groupes



Nos missions

Concertation

La concertation est un pilier important pour le fonctionnement du réseau qui permet de recueillir les avis de toutes les parties prenantes. Elle permet d'associer les professionnels aux décisions publiques en matière de recherche et de mise à disposition d'outils techniques.

Coordination

Une coordination préalable permet une optimisation de la mise en œuvre de moyens. La coordination permet entre autres d'éviter des doublons d'investissements et de générer des coopérations fructueuses. On entend par «coordination» une information réciproque sur les avancées des projets et programmes concertés afin d'identifier rapidement des débouchés finalisés des recherches.

Coopération

La coopération entre les parties prenantes permet de mieux répondre aux attentes des utilisateurs de la recherche. Une coopération sur une base large (les parties prenantes) permet également de mieux rassembler les moyens pour la réalisation de projets

Nos objectifs

- Une valorisation des travaux de la plateforme européenne (coordination des travaux, déclinaison du plan d'action), le plan d'action en cours de finalisation devant servir de base à ces travaux
- Une réponse concertée de la recherche publique devant la demande de partenaires industriels et de professionnels de la Santé Animale
- Un transfert de technologies pour disposer d'outils prophylactiques, thérapeutiques, et diagnostiques
- une réponse concertée pour une meilleure réponse aux besoins des professionnels.

NOS GROUPES

Groupes permanents

- Réponses aux besoins urgents exprimés par le terrain
- Nécessités de recherche à court, moyen et long terme, en matière de maladies émergentes
- Europe
- Coopérations publiques privées

Groupes thématiques

- Antibiorésistance
- Tuberculose
- Diagnostics rapides
- Résistance aux antiparasitaires